

LE 3 OCTOBRE 2024

LA NUIT DU DROIT

DE 17H30 À 19H30 AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON



PROCÈS FICTIF

RECOURS CONTRE UN ARRÊTÉ DU PRÉFET DU VAR AUTORISANT DES TIRS DE DÉFENSE RENFORCÉE CONTRE LE LOUP.

5 RUE RACINE, 83000 TOULON